

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-
MÉKINAC

Procès-verbal **de la séance ordinaire du Conseil** de la
Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac, tenue à la
salle des séances du Conseil situé au 1216 rue Principale, ce
troisième jour de février 2016 (03/02/2016) à compter de 19
heures et à laquelle sont présents les membres suivants :

Mme Marlène Doucet M. Robert Tessier
Mme Marjolaine Guérin
Sont absents : Mme Michelle Bouchard – M. Robert Doucet

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Guy
Dessureault, maire. Mme Sylvie Genois, secrétaire-trésorière
est aussi présente.

Résolution 2016-02-022 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé Mme Marlène Doucet
appuyé par Mme Marjolaine Guérin
et résolu d'adopter l'ordre du jour ci-dessous présenté.

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13
janvier 2016.
4. Présentation des comptes
5. Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment –
Permis
6. Contrat de travail de M. Robert Jourdain
7. Renouvellement assurance municipalité et camping
8. Ajustement salariale pour employés (élections)
9. Varia -
10. Période des questions
11. Levée de l'assemblée

-Adoptée-

Résolution 2016-02-023 Adoption du procès-verbal de la
séance ordinaire du 13 janvier 2016.

Il est proposé M. Robert Tessier
appuyé par Mme Marlène Doucet
et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13
janvier 2016 tel que rédigé.

-Adoptée-

Résolution 2016-02-024 Présentations des comptes à payer

ATTENDU que pour l'approbation des comptes à payer du mois de
janvier 2016 chacun des membres du conseil municipal de la
Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac a reçu un
rapport exhaustif des dépenses pour cette période.

Il est proposé par Mme Marjolaine Guérin
appuyé par M. Robert Tessier
et résolu

- que des comptes au montant 77 618.05\$ soient acceptés et payés.

-Adoptée-

Je soussignée, Sylvie Genois, secrétaire-trésorière de la Municipalité de St-Roch-de-Mékinac, certifie que la Municipalité possède les fonds ou crédits nécessaires de l'ordre de 77 618.05\$ sont disponible en date du 03 février 2016.

Sylvie Genois
Secrétaire-trésorière

Résolution 2016-02-025 Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment – Inspecteur

Il est proposé par Mme Marjolaine Guérin appuyé par M. Robert Tessier et résolu d'accepter le dépôt du rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment pour le mois de janvier 2016.

-Adoptée-

Résolution 2016-02-026 Contrat de travail de M. Robert Jourdain

Il est proposé par Mme Marjolaine Guérin appuyé par Mme Marlène Doucet et résolu d'accepter le contrat de travail de M. Robert Jourdain, inspecteur en bâtiment et environnement, tel que rédigé et d'autoriser le maire à signer ce contrat.

-Adoptée-

Résolution 2016-02-027 Renouvellement assurance municipalité et camping

Il est proposé par Mme Marlène Doucet appuyé par M. Robert Tessier et résolu ce qui suit :

- d'accepter le renouvellement du contrat d'assurance de la municipalité et du camping de La Municipale, assurance des municipalités pour la somme de 16 631\$.
- refuser la surprime d'augmenter la limite de 2 000 000 \$ à 3 000 000 \$ (poursuite de nature criminelle)

-Adoptée-

Résolution 2016-02-028 Ajustement salariale pour employés (élections)

Il est proposé par Mme Marjolaine Guérin appuyé par M. Robert Tessier et résolu que pour le scrutin anticipé du 14 février 2016 ainsi que pour le scrutin du 21 février 2016, le taux horaire sera de 12\$ pour le secrétaire du bureau de vote, les autres employés auront la rémunération payable lors d'élections selon le service des scrutins municipaux et scolaires –DGEQ.

-Adoptée

La levée de l'assemblée est proposée par M. Robert Tessier,
appuyé par Mme Marjolaine Guérin. Il est 19 heures 07.

Guy Dessureault, maire

Sylvie Genois,
Secrétaire-trésorière